

## Compte rendu du Conseil municipal du 8 avril 2022

**Présents** : Jean-Luc Coupat (Maire), Mickaël Coupat (1<sup>er</sup> Adjoint), Céline Picard (2<sup>e</sup> Adjointe), Amélie Laborde, Géraldine Faure, Claude Chaizy-Alsac.

**Excusé pour impératif professionnel** : Marc Massacrier.

**Les points suivants ont été examinés :**

### **Comptes de l'année 2021**

Validations du compte de gestion et du compte administratif 2021 ainsi que l'affectation des résultats.

### **Taux d'imposition**

Vote des taux de foncier bâti (26,20%), et foncier non bâti (49,06%). Ces taux sont inchangés.  
Le taux de la taxe d'habitation est de 6,19%

### **Budget primitif 2022**

Le budget est adopté :

Dépenses de fonctionnement	296 331.34 €
Dépenses d'investissement :	376 660.93 €
<b>Dépenses totales</b>	<b>672 992.27 €</b>
Recettes de fonctionnement :	296 331.34 €
Recettes d'investissement	376 660.93 €
<b>Recettes totales</b>	<b>672 992.27 €</b>

### **Subventions aux associations**

Le Conseil a voté à l'unanimité les subventions suivantes :

Association des Parents d'Elèves de St Amant	100€
Saint Eloysir	300€
Société de Chasse	130€
Le Bon Saint Eloy	200€
Ecole d'Ambert	50€
Croix Rouge	20€
Don pour l'Ukraine	500€

### **Travaux de l'église**

Pour la prochaine tranche de travaux les subventions de la DRAC sont accordées et le préfet a autorisé le dépassement de 80% de subventions. (30% de la DRAC, 30 % de la Région, 24% du département). Les travaux reprendront ce printemps.

### **Adressage**

Dès l'obtention des aides du Département la convention avec La Poste sera signée et les panneaux seront commandés. Les travaux d'installation devraient avoir lieu à l'automne.

### **Travaux de voirie**

Les réfections programmées seront effectuées en juillet.

### **Commémoration de l'armistice de 1945**

La cérémonie au monument aux morts aura lieu le dimanche 8 mai 2022.